

VENTE DE PARCELLES COMMUNALES

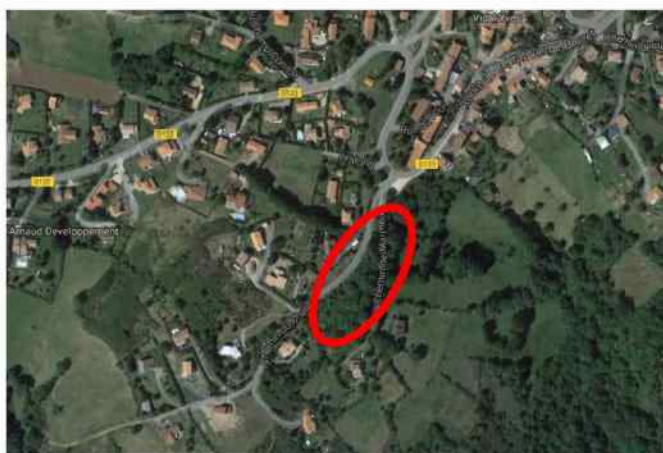
La commune met en vente 1 parcelle à Berzet et 1 parcelle au Bourg de St-Genès.

Les modalités de commercialisation sont les suivantes :

- Vente au plus offrant avec une mise à prix minimale (voir tableau)
- Retrait du dossier à partir en mairie ou sur le site de la commune (www.saint-genes-champanelle.fr).
- **Dépôt des offres, sous pli cacheté, jusqu'au jeudi 22 mars 2018 à 17 heures en mairie.**
- Désignation des attributaires en Conseil municipal.

Berzet (chemin du Chalard-chemin de Marmeix)

(Une servitude Eaux Usées (3m*10m) est implantée sur la parcelle BN154 afin de desservir la parcelle BN152)



Bourg de St-Genès (chemin du Château)

Attention l'accès à la parcelle se fera obligatoirement Chemin du Château



Parcelle	Superficie (m2)	Mise à prix TTC en €
BN 154 (Berzet)	1101	110 100
BO 66 (St-Genès)	593	53 400

**VENTE DE PARCELLES COMMUNALES
COMMUNE DE SAINT-GENES-CHAMPANELLE
FICHE DE CANDIDATURE**



Tout acquéreur d'une parcelle communale s'engagera, lors de la signature de la promesse de vente, à y édifier une maison d'habitation.

IDENTITE

Joindre obligatoirement une copie d'une pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile.

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

.....

.....

.....

TEL FIXE :

TEL PORTABLE :

MAIL :

OFFRE

☞ Compléter le tableau ci-dessous en indiquant votre offre arrondie à la centaine d'euros près.

☞ Si vous postulez sur plusieurs lots, les classer par ordre de priorité.

Parcelle	Superficie (m ²)	Mise à prix TTC (en €) (hors frais d'acte notarié)	OFFRE (arrondie à la centaine d'euros près)	Ordre de priorité
BN 154 (Berzet)	1101	110 100		
<i>Offre en toutes lettres :</i>				
BO 66 (St-Genès)	593	53 400		
<i>Offre en toutes lettres :</i>				

Je soussigné m'engage sur l'honneur, si je suis retenu, à signer une promesse de vente sous 30 jours après notification de l'attribution.

A Le

Signature :